

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_006 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017

**N° DEL2017_006 : BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS
URBAINS**

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif des transports urbains 2017, annexe au budget principal, s'équilibre, en dépenses et en recettes à **8 396 340 €** dont

6 256 000 € en fonctionnement
2 140 340 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la vente des prestations de service	660 000,00 €
- le versement transport	3 810 000,00 €
- les participations du Département et de la Région	474 000,00 €
- les autres produits de gestion courante	21 000,00 €
- des atténuations de charges	55 000,00 €
- des produits exceptionnels dont le remboursement des sinistres	311 000,00 €
- une participation exceptionnelle du budget général	925 000,00 €

Total des recettes **6 256 000,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	1 673 825,00 €
- les charges de personnel	3 416 296,00 €
- les atténuations de produits	10 000,00 €
- la dotation aux amortissements	1 019 300,00 €
- l'intérêt de la dette	73 000,00 €
- les charges exceptionnelles et dépenses imprévues	32 000,00 €
- un virement à la section d'investissement	31 579,00 €

Total des dépenses **6 256 000,00 €**

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- une enveloppe d'emprunt	827 461,00 €
- la dotation aux amortissements	1 019 300,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	31 579,00 €
- Subventions	262 000,00 €

Total des recettes **2 140 340,00 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- le remboursement en capital de l'emprunt	542 000,00 €
- du programme de renouvellement du parc de véhicules	1 269 700,00 €
- des études de faisabilité d'un site multimodal	50 000,00 €
- les services aux usagers et équipements sur réseau	278 640,00 €

Total des dépenses **2 140 340,00 €**

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 42 voix pour, 2 voix contre
Madame Dominique MAS, monsieur Pascal PRAGNERE

ADOpte le budget primitif des transports urbains 2017, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **8 396 340 €** dont

6 256 000 € en fonctionnement

2 140 340 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE